



Paul Grosjean
Chroniqueur historique

150

CHRONIQUE

Val Duchesse, trésor du patrimoine européen

Le Domaine de Val Duchesse est un site patrimonial remarquable, comprenant à la fois un château et un prieuré, lové dans un havre de verdure de 25 hectares, situé au Boulevard du Souverain à Bruxelles à proximité de la Forêt de Soignes. Mais au-delà de cet aspect matériel, ce haut lieu relève également du patrimoine immatériel de l'Union Européenne puisqu'il a été le théâtre de la Conférence Intergouvernementale pour le Marché Commun et l'Euratom qui permit la signature des Traités de Rome le 25 mars 1957...

En réalité, l'histoire de Val Duchesse commença au XIII^{ème} siècle, très précisément le 28 février 1261, à Louvain, lorsque le duc Henri III de Brabant décéda. La légende raconte que pour se consoler, sa veuve, Aleyde de Bourgogne, décida de créer un lieu de paix et de dévotion à proximité de la Chapelle Sainte-Anne dans le hameau d'Auderghem. C'est ainsi qu'elle fonda un prieuré de sœurs dominicaines, qui fut nommé « Hertoginnedal » (Val Duchesse). Ce couvent, installé à l'orée de la Forêt de Soignes, prospéra rapidement, se développant sur un important territoire qui allait échapper à la guerre pendant trois siècles. Puis, à partir de 1562, ce fut le début d'une longue série de mises à sac qui se prolongèrent jusqu'au XVII^{ème} siècle. Les sœurs durent attendre l'époque autrichienne pour retrouver la paix. En 1780, elles procédèrent à la construction du château. Hélas, en mai 1783, sur décret de l'Empereur Joseph II, la fermeture des lieux fut ordonnée. Cette décision fut

confirmée en 1796 par les Révolutionnaires français. Ensuite, les bâtiments furent vendus plusieurs fois durant le XIX^{ème} siècle...

**Val Duchesse joua
un rôle décisif
dans l'histoire de
la construction
européenne.**

Le 21 octobre 1903, le banquier Charles Henri Dietrich redonna vie au domaine de Val Duchesse en l'achetant. A cette époque, le prieuré n'existait plus. Seuls subsistaient une aile du château, une partie du mur d'enceinte et quelques bâtiments ruraux. Sous la direction de l'architecte Edmond De Vigne (1841-1918), les travaux de restauration et d'agrandissement du château furent entrepris entre 1904 et 1907. C'est à ce moment-là que l'immeuble fut transformé en une résidence somptueuse, décorée avec tout le raffinement nécessaire. Et en 1915, notre mécène fit appel à l'architecte Albert Rosenboom (1871-1943) pour reconstruire le prieuré. En fait, il s'agissait de créer des dépendances à vocation agricole. Le parc, quant à lui, fut aménagé par l'architecte-paysagiste Louis Breydel (1868-1941). Tout cela faisait de la propriété de Charles Dietrich un oasis assez unique dans la périphérie bruxelloise.



En 1930, le Domaine de Val Duchesse, selon la volonté de Charles Dietrich, fut cédé à la Donation Royale. Le but était d'en faire un lieu de prestige pour accueillir des hôtes de marque de passage à Bruxelles. A la suite du décès de Charles Dietrich, en 1939, Val Duchesse connut un délabrement certain, que la guerre accentua. Heureusement, après la Seconde Guerre mondiale, le domaine put renaître de ses cendres en devenant le siège de réunions politiques internationales. La plus

célèbre eut lieu entre le 26 juin 1956 et le 24 mars 1957 sous la présidence de notre Ministre des Affaires étrangères de l'époque, Paul-Henri Spaak. Cette Conférence Intergouvernementale pour le Marché Commun et l'Euratom donna naissance à la signature des Traités de Rome. Grâce à la volonté de réconciliation portée par les Belges, cette réunion marqua une étape décisive dans l'histoire de la construction européenne. C'est aussi cela l'esprit de Val Duchesse... ■